

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/04/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/05/2021

SEANCE DU 3 MAI 2021

Délibération n° D-2021-114

Bilan des travaux réalisés par la Commission Consultative des
Services Publics Locaux -
Année 2020

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUITRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

Direction du Secrétariat Général

**Bilan des travaux réalisés par la Commission
Consultative des Services Publics Locaux -
Année 2020**

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que « *Le président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente* ».

Par une délibération du 8 juin 2020, le Conseil municipal a fixé la composition de la CCSPL et désigné les membres de l'assemblée délibérante ou de l'organe délibérant, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle.

Par une délibération du 22 juin 2020, le Conseil municipal a désigné les membres représentants d'associations locales.

Par arrêté en date du 24 juillet 2020, Monsieur le Maire a nommé la présidente de la CCSPL.

La CCSPL est composée des membres suivants :

Membres de l'assemblée délibérante	Représentants d'associations locales
Lucien-Jean LAHOUSSE	UFC que choisir
Michel PAILLEY	Club des entrepreneurs
Elmano MARTINS	Niort en ville
Gérard LEFEVRE	Niort associations
Philippe TERRASSIN	UDAF
Dominique SIX	Mission locale
Nicolas VIDEAU	Deux Sèvres Nature Environnement
François GUYON	FCPE
Véronique BONNET-LECLERC	PEEP
Elsa FORTAGE	Confédération Nationale du Logement
Présidence : Anne-Lydie LARRIBAU	

L'objectif affiché de cette nouvelle CCSPL était de parvenir à mobiliser plus activement les associations locales membres que durant la précédente mandature. A cet effet, la liste des associations membres a été profondément modifiée afin que les associations retenues trouvent un intérêt, au regard de leurs statuts, dans les thématiques étudiées par la CCSPL.

Pour rappel, le périmètre d'intervention de la CCSPL concerne l'ensemble des services publics confiés par la collectivité à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La CCSPL est dotée de deux missions principales :

Examen des documents annuels :

Rapports établis par les délégataires de service public ;
Rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement ;
Bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;
Rapport établi par le titulaire d'un marché de partenariat.

Avis sur :

Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante se prononce ;
Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce ;
Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

Durant l'année 2020, la commission s'est réunie à trois reprises.

Séance du 14 septembre 2020 :

A l'occasion de cette séance, où étaient présents 9 élus et 4 représentants d'associations locales, l'ordre du jour comprenait :

- Une **présentation de la CCSPL**

- L'examen des **rapports établis par les délégataires de service public** inscrits à l'ordre du jour du Conseil municipal du 21 septembre 2020 :

- STATIONNEMENT- Rapport du délégataire du service public concernant les contrats de DSP des parkings Hôtel de Ville (Espace Niortais) – La Roulière – Marcel-Paul et Saint Jean – SO SPACE - Année 2019
- ACCLAMEUR- Rapport du délégataire du service public - SO SPACE - Année 2019
- Halles de Niort - Rapport du délégataire du service public - SAEM pour la gestion des Halles - Année 2019
- Golf de Romagné - Rapport du délégataire de service public - BLUE GREEN - Année 2019
- Réseau de chaleur du quartier des Brizeaux - Rapport annuel de délégation de service public – IDEX Saison 2018-2019

Séance du 12 novembre 2020 :

A l'occasion de cette séance, où étaient présents 6 élus et 3 représentants d'associations locales, l'ordre du jour comprenait :

- L'examen des **rapports établis par les concessionnaires de distribution publique** inscrits à l'ordre du jour du Conseil municipal du 23 novembre 2020 :

- Electricité – Concession de distribution publique – Compte rendu annuel de concession exercice 2019- Contrôle du service public délégué
- Gaz naturel – Concession de distribution publique – Compte rendu annuel de concession année 2019-Contrôle de service public délégué

Séance du 3 décembre 2020 :

A l'occasion de cette séance, où étaient présents 5 élus et 3 représentants d'associations locales, l'ordre du jour comprenait :

- L'avis sur le projet de gestion du Golf de Romagné via une délégation de service public

- L'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil municipal du 15 décembre 2020 :

- Rapport annuel d'activités de la Communauté d'Agglomération du Niortais - Exercice 2019
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement - Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) - Exercice 2019
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau – Syndicat des Eaux du Vivier - Exercice 2019

Bilan de l'année :

Trois associations sont présentes de manière récurrente et participent de façon constructive aux débats.

Un travail de formalisation des comptes rendus a été réalisé. Ceux-ci sont désormais communiqués après chaque séance à l'ensemble des membres.

Il est demandé au Conseil municipal :

- de prendre acte de l'état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjointe déléguée

Signé

Anne-Lydie LARRIBAU